

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE, CULTURELLE ET/OU SPORTIVE -  
MENTION « DIRECTION DE STRUCTURE ET DE PROJET »

Sous réserve d'habilitation  
de la DRAJES AURA

**DATES**

du 17/11/2025 au 21/10/2027  
23 mois.

**LIEU**

À Pont-de-claix (38)

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Entre 8 et 20 participants

**FIN DES INSCRIPTIONS**

avant le 4/10/2025

**DURÉE**

**formation en alternance**  
1200 heures :  
700h aux CEMEA  
500h minimum en structure  
professionnelle.  
1 semaine de formation par mois  
environ.

**SUR LES 2 DERNIÈRES  
PROMOTIONS :**

92% de réussite aux examens  
100 % de satisfaction

**CONTACTS**

CEMEA Rhône-Alpes  
3 Cours Saint-André  
38 800 -Pont-de-Claix

Cécile DOUBET / Valisoa RAJERISON

04 76 26 85 40

secretariat@cemearhonealpes.org

**HORAIRES**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
du lundi au vendredi

**LE DESJEPS**

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme de niveau 6, qui vise à former des dirigeant.e.s de structure.

N° RNCP : 39931

**OBJECTIFS**

**Cette formation vise à former des professionnels capable de :**

- **Concevoir et diriger** la mise en oeuvre du projet de développement pluriannuel d'une structure agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- **Assurer en autonomie** et, le cas, échéant, en lien avec les services dédiés, la gestion d'une structure dans ses différentes dimensions (RH, gestion financière...) dans le respect des règles de gouvernance, de l'organisation de la structure et des réglementations en vigueur
- **En lien avec ses instances de gouvernance**, définir les orientations stratégiques de la structure en s'appuyant sur un diagnostic et une analyse stratégique
- **Promouvoir les activités et les orientations** stratégiques de la structure auprès de ses partenaires,

**CONTENU DE LA FORMATION**

**La formation s'organise en 4 blocs de compétences (BC):**

**BC1 :** Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio éducative, culturelle et/ou sportive

**BC2 :** Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socioéducative, culturelle et/ou sportive

**BC3 :** Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « Qualité, sécurité, santé au travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

**BC4 :** Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

**EMPLOIS VISÉS**

Le titulaire du DESJEPS peut exercer les métiers de directeur ou de directrice de structure, chef ou cheffe de projet, directeur ou directrice d'équipement, délégué-e régional-e, délégué-e départemental-e, responsable de secteur, directeur ou directrice de service dans des structures publiques ou privées agissant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive.



# PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme.

Et soit :

- Être titulaire d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes équivalent.
- Être titulaire du DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
- Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, soit 2 400 heures minimum.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN :  [c.magnin@cemearhonealpes.org](mailto:c.magnin@cemearhonealpes.org)

## FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur ;
- Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil ;
- Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- Financement personnel.
- Tarif public et collectivité** : 9 800 €
- Tarif OPCO** : Nous contacter €
- Tarif contrat d'apprentissage** : nous contacter

## LES + DE LA FORMATION

- Un stage d'une semaine dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.
- Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.
- Des visites de structures et des rencontres avec des dirigeant.e.s pour développer son réseau professionnel.
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.
- Mise à disposition de la médiathèque interactive en ligne des CEMÉA avec + de 1500 contenus pédagogiques

## MODALITÉ D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le DESJEPS est délivré par la DRAJES, après validation des 4 épreuves (production d'un document écrit support à un entretien pour chaque BC) .

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

**Pour s'inscrire**, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Rhône-Alpes **avant le 04/10/25**.

**Demander le dossier d'inscription par mail à :** [accueil@cemearhonealpes.org](mailto:accueil@cemearhonealpes.org)

## MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel (672h) et (28h) en distanciel

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif

**Conditions Générales de Vente :** <https://cemea-formation.com/CGV/>

